

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1110
Montréal (Québec) H2K 3S7

21 juillet 2016

Votre référence :

Nos références : 1506 281 et 1604 145

OBJET : **Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)* concernant le nombre de plaintes.**

Madame,

Nous avons effectué l'étude de vos demandes reçues respectivement le 25 juin 2015 et le 14 avril 2016 visant à obtenir diverses données relatives au nombre de plaintes ventilé par district, plus précisément:

1. *Le nombre de plaintes d'agression sexuelle reçues de 2010 à 2014;*
2. *Le nombre de plaintes classées comme non fondées;*

Quant aux points 1 et 2 de votre demande, vous trouverez ci-joint un tableau faisant état de ces données, soit le « *Nombre de plaintes d'agressions sexuelles pour les années 2010 à 2014 sur le territoire* ». Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives et qu'il est difficile d'en contrôler la qualité puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

3. *Le nombre de plaintes ayant conduit à des mises en accusation;*

Vous trouverez ci-joint un tableau faisant état de ces données, le « *Nombre d'accusations pour agressions sexuelles pour les années 2010 à 2014* ». Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous réitérons la mise en garde mentionnée précédemment à l'effet que nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc également être interprétées avec prudence.

4. *Suite aux accusations, quelles sont les sentences obtenues;*
5. *Évaluer si les sentences de condamnation sont similaires aux accusations inscrites dans le dossier;*

Quant à savoir quelles sont les sentences obtenues et si elles sont similaires aux accusations inscrites initialement dans le dossier, nous ne pouvons vous transmettre ces renseignements qu'ils ne sont pas répertoriés dans nos systèmes informatiques (article 1 de la *Loi sur l'accès*). Afin de produire un tel document, ceci exigerait de consulter le plumitif de chacun des accusés et de prendre connaissance de tous les dossiers répertoriés afin de connaître la sentence obtenue. Or, le *Service de l'accès et de la protection de l'information* n'a pas la responsabilité de confectionner de nouveaux documents pour répondre à une demande d'accès. Conformément à la *Loi sur l'accès*, les devoirs du responsable de l'accès se limitent à donner accès au document si celui-ci est accessible et s'il est détenu par l'organisme, ou d'informer le requérant que l'organisme ne détient pas le document.

6. *Les heures travaillées pour chaque enquête;*

La Sûreté du Québec ne détient aucun document concernant cet aspect de votre demande puisque les heures travaillées pour une enquête ne sont pas répertoriées dans nos systèmes informatiques (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

7. *Le nombre de plaintes classées sans accusation par exercice du pouvoir discrétionnaire de la police;*

Quant à ce point de votre demande, nous ne pouvons y donner suite puisque la décision de porter ou non des accusations ne relève pas de notre compétence, mais de celle du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

8. *Le nombre de plaintes pour agressions (pas de nature sexuelle) pour chacune de ces années;*
9. *Le nombre de ces plaintes pour agressions qui ont été classées comme non fondées.*

Finalement, après analyse, nous constatons que les points 8 et 9 de votre demande ne comportent pas les précisions suffisantes pour nous permettre de repérer les données auxquelles vous souhaitez avoir accès (article 42 de la *Loi sur l'accès*). Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir une nouvelle demande plus précise en y incluant notamment les types d'agressions qui sont visés par ces deux points de votre requête.

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Original signé
GUY LÉGER, CAPITAINE
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Nombre de plaintes d'agressions sexuelles pour les années 2010 à 2014, ventilé par districts*

Nombre de DOS												
District	Def cod	2010		2011		2012		2013		2014		
		Non fondé	Réel	Non fondé	Réel	Non fondé	Réel	Non fondé	Réel	Non fondé	Réel	
ABITIBI-TEMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUEBEC	AGRESSION SEXUELLE	41	132	54	98	51	108	38	99	19	97	
	AGRESSION SEXUELLE ARMEE		2			1	1		3			
	AGRESSION SEXUELLE GRAVE		1				1					
	BESTIALITE		1									
	CONTACT SEXUEL	13	30	14	22	21	43	13	37	12	35	
	CORRUPTION D'ENFANT		1									
	EXPLOIT.SEXUEL. 16-17 ANS		1							1	1	
	INCESTE	2			5	1	3	2				
	INCITATION CONTACT SEXUEL	1	7	2	3	2	4	2	12	2	8	
	LEURRE AVEC UN ORDINATEUR	1	1	1	7	1		2	8		1	
	RELATION SEXUELLE ANALE					1	1					
	VOYEURISME		6		1		4		2		2	
	Total ABITIBI-TEMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUEBEC		58	182	71	136	78	165	57	162	34	143
COTE-NORD	AGRESSION SEXUELLE	19	49	12	47	10	58	6	47	12	55	
	AGRESSION SEXUELLE ARMEE		1							1		
	AGRESSION SEXUELLE GRAVE		1									
	CONTACT SEXUEL	5	14	3	11	3	20	7	17	6	14	
	EXPLOIT.SEXUEL. 16-17 ANS								2		1	
	INCESTE	1					1		1		3	
	INCITATION CONTACT SEXUEL	3	4	1	3	3	5	2	4	1	5	
	LEURRE AVEC UN ORDINATEUR		1	1	1	2		2	2	2	5	
	VOYEURISME				2		2	1	4		4	
	Total COTE-NORD		28	70	17	64	18	86	18	77	22	87
MAURICIE ET CENTRE DU QUEBEC	AGRESSION SEXUELLE	48	245	44	172	43	184	46	172	53	169	
	AGRESSION SEXUELLE ARMEE	1	4		4		3	1	1			
	AGRESSION SEXUELLE GRAVE		2			3	1	1	2		1	
	CONTACT SEXUEL	9	43	8	40	10	42	10	43	14	44	
	CORRUPTION D'ENFANT	1					1				1	
	EXPLOIT.SEX. -DEFICIENCES		1	1							1	
	EXPLOIT.SEXUEL. 16-17 ANS	1	1					1	2			
	FOURNIR PORN A MINEUR INT								1			
	INCESTE	1	3	4	2		3	2	2		3	
	INCITATION CONTACT SEXUEL	4	11	3	9	3	12	4	19	4	16	
	LEURRE AVEC UN ORDINATEUR	2	8	3	3	2	8	2	12	5	21	
	RELATION SEXUELLE ANALE		1		1		1		1			
	VOYEURISME		3	2	7		5	1	1		6	
Total MAURICIE ET CENTRE DU QUEBEC		67	322	65	238	61	260	68	256	76	262	

MONTREAL, LAVAL, LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE	AGRESSION SEXUELLE	40	194	30	157	41	151	50	166	36	162
	AGRESSION SEXUELLE ARMÉE		2	3	4	1	2		3	2	1
	AGRESSION SEXUELLE GRAVE				2	1	1	1			
	CONTACT SEXUEL	13	68	7	58	12	52	10	52	23	68
	CORRUPTION D'ENFANT							2	2		1
	EXPLOIT. SEX. - DEFICIENCES									1	1
	EXPLOIT. SEXUEL. 16-17 ANS				3					1	1
	INCESTE	1	3	2	4	1	7	1	9	3	1
	INCITATION CONTACT SEXUEL	4	17	1	10	5	17		7	2	8
	LEURRE AVEC UN ORDINATEUR	2	11	5	12	2	10	1	16		19
	RELATION SEXUELLE ANALE		1			1	1		1		
	VOYEURISME		4		1		8		5	1	5
	Total MONTREAL, LAVAL, LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE	60	300	48	251	64	249	65	261	69	267
	SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	AGRESSION SEXUELLE	14	64	22	81	15	81	19	80	19
AGRESSION SEXUELLE ARMÉE		1	2						1		1
AGRESSION SEXUELLE GRAVE		1	2	1			3				
CONTACT SEXUEL		2	14	2	15	3	14	3	15	3	14
CORRUPTION D'ENFANT						1			1		
EXPLOIT. SEX. - DEFICIENCES									1		
EXPLOIT. SEXUEL. 16-17 ANS			1	1	1				1		
INCESTE		2	3				1		2		3
INCITATION CONTACT SEXUEL		2	3	1	4	2	3	1	3	3	8
LEURRE AVEC UN ORDINATEUR		4	4	2	2	2	5	1	13	6	13
RELATION SEXUELLE ANALE			1						1		
VOYEURISME		4	1	2		1		6			
Total SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	26	98	30	105	23	108	24	124	31	105	
Grand Total	239	972	231	794	244	868	232	880	232	864	

* Nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives et qu'il est difficile d'en contrôler la qualité puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Mise à jour : 2015-09-16



Nombre d'accusations pour agressions sexuelles pour les années 2010 à 2014*

Nombre de DOS		2010	2011	2012	2013	2014
District	Def cod					
ABITIBI-TEMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUEBEC	AGRESSION SEXUELLE	47	32	39	45	33
	AGRESSION SEXUELLE ARMEE	1		1	2	
	AGRESSION SEXUELLE GRAVE			1		
	BESTIALITE	1				
	CONTACT SEXUEL	11	10	21	19	12
	EXPLOIT.SEXUEL. 16-17 ANS				1	
	INCESTE		5	2		
	INCITATION CONTACT SEXUEL	2	1		4	2
	LEURRE AVEC UN ORDINATEUR		3		1	
	RELATION SEXUELLE ANALE			1		
	VOYEURISME	1		2	1	2
Total ABITIBI-TEMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUEBEC		63	51	67	73	49
COTE-NORD	AGRESSION SEXUELLE	13	17	14	11	15
	CONTACT SEXUEL	3	4	7	4	3
	EXPLOIT.SEXUEL. 16-17 ANS				1	
	INCESTE			1		
	INCITATION CONTACT SEXUEL	1		4	2	1
	LEURRE AVEC UN ORDINATEUR				1	1
VOYEURISME		1	1	2	1	
Total COTE-NORD		17	22	27	21	21
MAURICIE ET CENTRE DU QUEBEC	AGRESSION SEXUELLE	89	47	80	56	56
	AGRESSION SEXUELLE ARMEE	3	2	1		
	AGRESSION SEXUELLE GRAVE	1			1	
	CONTACT SEXUEL	9	9	13	12	16
	CORRUPTION D'ENFANT					1
	FOURNIR PORNO A MINEUR INT				1	
	INCESTE			2	1	1
	INCITATION CONTACT SEXUEL	5	4	10	7	5
	LEURRE AVEC UN ORDINATEUR	2	1	4	5	8
	RELATION SEXUELLE ANALE	1	1			
	VOYEURISME		2	2	1	3
Total MAURICIE ET CENTRE DU QUEBEC		110	66	112	84	90
MONTREAL, LAVAL, LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE	AGRESSION SEXUELLE	80	63	51	61	48
	AGRESSION SEXUELLE ARMEE		3	1	1	
	AGRESSION SEXUELLE GRAVE		1	1		
	CONTACT SEXUEL	26	17	17	26	29
	CORRUPTION D'ENFANT				1	1
	EXPLOIT.SEXUEL. 16-17 ANS		1			1
	INCESTE	2	1	3	5	
	INCITATION CONTACT SEXUEL	5	4	9	5	2
	LEURRE AVEC UN ORDINATEUR	3	5	5	8	4
	RELATION SEXUELLE ANALE	1	1			
	VOYEURISME	1		2	1	3
Total MONTREAL, LAVAL, LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE		117	95	89	108	88
SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	AGRESSION SEXUELLE	36	37	46	36	36
	AGRESSION SEXUELLE ARMEE	2				1
	AGRESSION SEXUELLE GRAVE	2		1		
	CONTACT SEXUEL	6	6	6	8	11
	CORRUPTION D'ENFANT				1	
	EXPLOIT.SEXUEL. 16-17 ANS	1				
	INCESTE	3		1	1	1
	INCITATION CONTACT SEXUEL	1			1	8
	LEURRE AVEC UN ORDINATEUR		2	1	6	3
	RELATION SEXUELLE ANALE	1				
	VOYEURISME	1	1		5	
Total SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN		53	46	55	58	60
Total général		360	280	350	344	308

*Nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives et qu'il est difficile d'en contrôler la qualité puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être

Mise à jour : 2015-09-16